



Pour aller de l'avant.



Paris, le 6 octobre 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

LCL s'associe à Malt pour faciliter l'accès au crédit immobilier des travailleurs indépendants

LCL, la banque des entrepreneurs et Malt, plateforme leader du freelancing s'unissent pour favoriser l'accès au crédit immobilier des clients freelances. Avec ce partenariat inédit, Malt et LCL portent l'ambition de mieux répondre aux réalités économiques d'une population en forte croissance.

Un accès facilité au crédit immobilier pour les travailleurs indépendants

À la suite des enseignements du Tour de France de l'Énergie d'Entreprendre, LCL, partenaire historique des entrepreneurs, a conçu une offre de crédit immobilier prenant mieux en compte les spécificités des activités indépendantes, avec des critères d'analyse affinés. LCL et Malt s'associent aujourd'hui pour proposer cette offre aux freelances de la plateforme. Avec sa connaissance des travailleurs indépendants, Malt apporte sa compréhension fine de leurs trajectoires professionnelles et de leurs revenus.

Le résultat est une offre de crédit immobilier conçue pour les freelances et les indépendants :

- L'étude du dossier dès le premier bilan (contre trois habituellement) ;
- Un différé partiel de remboursement de 12 mois possible pour les indépendants en début d'activité ;
- Le dossier est instruit par des conseillers LCL formés aux spécificités des revenus des indépendants.

L'offre est accessible directement depuis l'application [L by LCL Pro](#), l'offre 100% digitale de LCL pour les freelances, indépendants et TPE, depuis la plateforme Malt, et bien sûr dans les agences LCL. Le client est mis en relation avec un conseiller LCL qui étudie avec lui un financement adapté à sa situation.

Une nouvelle étape vers un écosystème pensé pour les indépendants

Malt et LCL souhaitent inscrire ce partenariat dans une démarche d'accompagnement des indépendants, à la croisée de leurs enjeux professionnels et personnels.

Pour Malt, ce partenariat traduit une ambition plus large : soutenir les freelances dans leurs projets de vie. L'accompagnement des freelances est historiquement ancré dans l'ADN de Malt, qui déploie déjà des équipes dédiées, un espace de coworking parisien et plus de 200 événements annuels à travers l'Europe. Cette nouvelle initiative vient aujourd'hui consolider ces dispositifs et illustre la volonté de Malt d'aller toujours plus loin dans le soutien de sa communauté.

Ce partenariat traduit l'engagement de LCL à accompagner les transformations de l'entrepreneuriat et l'émergence de nouvelles formes de travail.

Le freelancing, une dynamique de fond

Le freelancing connaît un essor important : selon Malt, près de neuf freelances sur dix ont choisi ce statut volontairement et 84 % ne souhaitent pas revenir au salariat. Avec plus de 650 000 freelances inscrits sur la plateforme en France, Malt occupe une position privilégiée pour observer ces évolutions.

Pourtant, l'accès au crédit immobilier reste un obstacle majeur. Les critères d'octroi, encore largement fondés sur le modèle du salariat en CDI, peinent à prendre en compte les spécificités des parcours des freelances. Ancienneté de l'activité, régularité des revenus, bilans comptables : ces exigences peuvent compliquer l'accès à la propriété, y compris pour des professionnels disposant de revenus confortables et d'une épargne solide.

« Les parcours professionnels évoluent et les attentes de nos clients avec eux. Avec ce partenariat, nous souhaitons accompagner les travailleurs indépendants dans leurs projets de vie en leur proposant une réponse adaptée pour faciliter l'accès à la propriété. En nous associant à Malt, acteur de référence du freelancing, nous réunissons deux expertises complémentaires au service de cet objectif. », **Serge Magdeleine, Directeur général LCL**

“Ce partenariat marque une étape importante dans l'histoire de Malt. Depuis notre création, nous accompagnons les freelances dans le développement de leur activité professionnelle. Aujourd'hui, nous voulons aller plus loin en les aidant à concrétiser leurs projets de vie. L'accès au crédit immobilier reste un frein pour beaucoup d'indépendants alors même que leur activité est solide. Avec LCL, nous contribuons à faire évoluer les réponses apportées à une nouvelle réalité du travail.”, **Vincent Huguet, CEO et co-fondateur de Malt**

À propos de Malt

Fondée en 2013, Malt est la première plateforme européenne de freelancing et le Home of Independent Work. Convaincue que le plus grand défi du travail n'est pas l'IA mais les structures figées, Malt aide les entreprises à accéder aux meilleurs experts indépendants pour accélérer leur transformation. Présente dans 9 pays, la plateforme met en relation plus d'un million de freelances et 90 000 entreprises grâce à des outils fondés sur la data, l'IA et une communauté d'experts reconnue. Cofondée par Vincent Huguet, Malt emploie plus de 500 collaborateurs et œuvre à construire un monde du travail plus ouvert, plus agile et plus indépendant.

Contacts Presse Malt :

communication@malt.com

À propos de LCL

Filiale de Crédit Agricole S.A., LCL banque urbaine est l'une des plus grandes banques de détail en France. LCL a fait de la satisfaction clients sa priorité absolue et ambitionne d'être la banque n°1 en termes de satisfaction. Combinant humain et digital, LCL propose à ses 6 millions de clients particuliers, dont 220 000 clients Banque privée, 400 000 professionnels et 31 000 entreprises et institutionnels, une relation omnicanale forte de ses 1 400 agences au cœur des villes, de ses centres de relation clients à distance « LCL Mon Contact » avec 400 conseillers disponibles par téléphone, de ses sites et applis dont « LCL Mes Comptes » plébiscitée par ses clients. Avec une gamme complète de solutions bancaires/assurances et extra-bancaires, LCL conseille ses clients au quotidien et dans tous leurs projets de vie. Fidèle à sa stratégie de banque urbaine, LCL se mobilise et accompagne également les clients qui veulent agir concrètement et participer à la lutte contre le dérèglement climatique.

Contacts Presse LCL

servicepresse@lcl.fr